

# AIR FRANCE Escale de BORDEAUX



## Arrêt de travail :

### Actions coordonnées des escales les 21 et 22 Février 2014

- **Vendredi 21 Février 2014 : De 17h00 à fin de service**
- **Samedi 22 Février 2014 : De 9h00 à 15h00**

## REVENDEICATIONS :

### **Pour le maintien des emplois au sein de la compagnie Air France sur l'aéroport de BORDEAUX**

• Pour stopper l'attrition et contre la suppression de 2650 EPT (équivalent plein temps) dont 53 sur BOD : 41 Escale+ 12 FRET

• Pour que tous les vols du groupe AF soient traités par du personnel de la compagnie AF.

• Contre la mobilité forcée.

• Pour l'arrêt de la sous-traitance et le maintien des services menacés de fermeture : Agence FRET, Comptoir Vente, Service Bagages

• Pour le rapatriement des activités sous-traitées ou externalisées.

• Contre la dégradation des conditions de travail (vac longues et courtes, annualisation du temps de travail, double montées, organisation locale etc).

• Pour l'ouverture de négociations salariales.

• Pour l'ouverture de négociations sur l'emploi local.

• Pour l'ouverture de négociations sur la reconnaissance de la pénibilité



Nous vous rappelons que la félonne loi « Diard » oblige les salariés (Exploitation) à se positionner auprès de l'employeur au moins 48h00 avant le début de la grève, pour une prétendue information aux passagers !!!

Vous pouvez aussi vous déclarer gréviste par mail, en précisant votre nom, prénom, matricule, service, date de la grève, à l'adresse suivante : [mail.infogreve.bod@airfrance.fr](mailto:mail.infogreve.bod@airfrance.fr)